

DAMME (Van) (*Maurice-Charles-Adolphe-François-Arthur*), Directeur général au Ministère des Colonies (St-Josse-ten-Noode, 24.1.1865 — Ixelles, 9.12.1935). Fils d'Adolphe-Marie-Philippe et de Lecocq, Sophie-Adolphine, Thérèse-Zélie.

Ses humanités achevées à l'Institut St-Louis à Bruxelles, il se prépara à entrer à l'École militaire, puis, renonçant au métier des armes, entra comme second commis à l'Administration de la Trésorerie, le 16 décembre 1884, pour accepter, le 1^{er} novembre 1889, une place de commis aux écritures à la douane de Mouscron. Il n'y resta qu'un an et, dès le 3 août 1890, admis au service de l'É. I. C. en qualité de sous-commissaire de district, il prit bord à Flessingue sur le *Gertrude Woermann*.

Dès le lendemain de son arrivée au Congo (3 septembre 1890), il est attaché au secrétariat du gouverneur général intérimaire, l'inspecteur d'État Coquilhat. Le 6 mai 1891, il se voit chargé accessoirement d'un interim au Parquet. Le 14 juillet suivant, il accompagne Wahis qui a remplacé Coquilhat, dans un voyage d'inspection aux Stanley-Falls. Rentré le 20 novembre à Boma, il est promu au grade de sous-intendant de 2^e classe le 1^{er} février suivant. Il s'embarque le 25 juillet 1895, à bord de l'*Édouard Bolhen*, et rentre en congé au Pays.

Le 6 mars 1895, Van Damme repart en qualité de secrétaire-général adjoint, pour ne rentrer en Belgique qu'après trois ans.

Le 6 octobre 1898, il repart pour un troisième terme au cours duquel il est, le 30 octobre 1899, nommé secrétaire-général. Il fait encore deux termes en cette qualité, du 31 juillet 1902 au 8 août 1905 et du 26 mai 1906 au 28 septembre 1909. Il a, en mai 1909, accompagné le Ministre des Colonies Renkin dans son voyage d'initiation aux réalités africaines.

Rentré définitivement en Belgique après 17 années de Congo, Van Damme continuera à servir la Colonie dans son administration centrale établie à Bruxelles. Il y devient directeur du personnel dès le 20 février 1913 et directeur général le 31 décembre 1920. Il se distingue dans ces délicates fonctions par son zèle et sa droiture autant que par son tact et son affabilité.

Arrivé en 1929 à la limite d'âge statutaire pour les fonctionnaires de son rang, il prend sa retraite. Il s'éteint en 1935, unanimement estimé et regretté, officier de l'Ordre royal du Lion, chevalier de l'Ordre de Léopold, porteur de l'Étoile de service à six raies et de la décoration de troisième classe de la Couronne royale de Prusse.

Léopold Courouble a laissé, de Maurice Van Damme, un excellent portrait littéraire dans une page de ses *Maisons du Juge (En plein Soleil*, Brux., Renaissance du Livre, 1930, 64).

8 novembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 615. — *Bull. Soc. roy. géog.* Anvers, 1907-08, p. 485. — *Expansion belge*, Brux., 1909, p. 704. — *Le Journal du Congo*, 20 juillet 1912. — *L'Horizon*, 28 février 1925. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans coloniaux*, janv. 1931, p. 11 ; déc. 1935, p. 11. — *La Belgique active*, Brux. 1934, p. 298. — *La Tribune congolaise*, 15 décembre 1935, p. 2. — G. D. Périer, *Pet. Hist. des Lettres col. de Belgique*, 2^e éd., Brux. Off. de Publicité, 1944, p. 40.